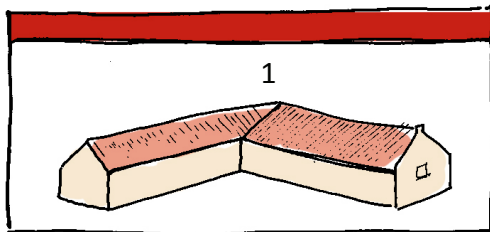
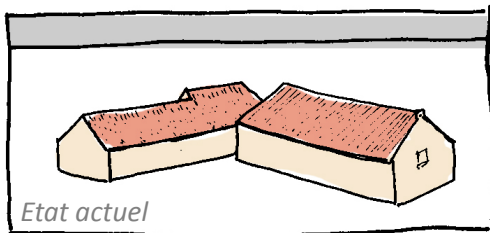


Agrandir une habitation

Quelles extensions pour les nouveaux bâtiments et le bâti ancien ?

L'architecture locale est composée de volumes simples, parmi lesquels il est facile de distinguer le volume principal des éventuels volumes secondaires ajoutés. Lors d'une extension, il est important de veiller à la préservation du caractère des bâtiments d'origine. Est-ce une réaffectation de bâtiments agricoles existants avec une liaison au bâtiment principal ou l'ajout d'un volume supplémentaire ?

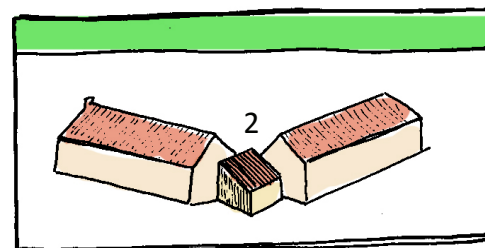
Comment relier deux bâtiments ?



Des volumes de liaison sont parfois nécessaires pour « relier » les bâtiments séparés, qu'ils soient anciens ou nouveaux.

Pour ce faire, il est préférable de se limiter au rez-de-chaussée, grâce à une verrière, un appentis (2) ou un petit volume à toiture plate.

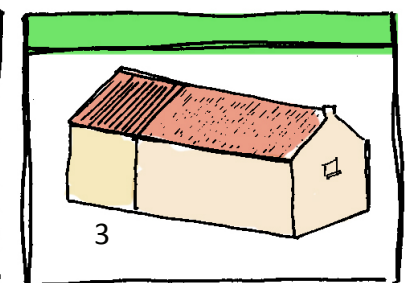
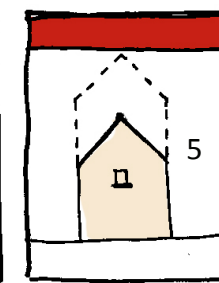
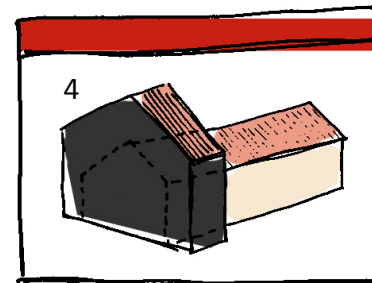
Cela permet d'éviter de relier les faîtes de toiture (1), ce qui ferait perdre l'identité de chacun des volumes constituant l'ensemble.



Existant	A éviter	A préférer
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Est-ce un petit ou un gros volume ? L'extension est-elle reliée ou non au bâtiment principal ? L'extension s'applique-t-elle à du bâti minier ? Quelles seront les fonctions des volumes ajoutés : garage, buanderie, véranda, activité professionnelle, logement supplémentaire ? Est-ce une annexe simple ou en appentis, accolée en pignon ou en façade, en mitoyenneté ?

Comment réaliser l'extension de son habitation ?



Lorsque les nouvelles constructions partagent un mur existant, la logique de juxtaposition en enfilade des cellules traditionnelles doit être privilégiée (3) et ce, de manière à préserver les vues.

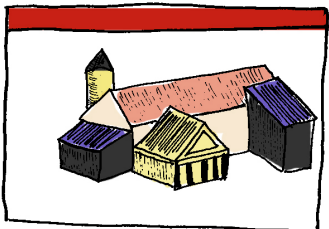
Eviter les extensions trop importantes de la façade qui viendraient perturber la volumétrie (4) et la logique de composition des ouvertures, ainsi que le surhaussement du bâtiment (5). En effet, les murs ne sont pas toujours conçus pour de telles surcharges et les proportions du pignon en seraient affectées.

Le surhaussement du bâti minier devra **respecter** la hauteur au faîtage et à l'égout des constructions voisines.

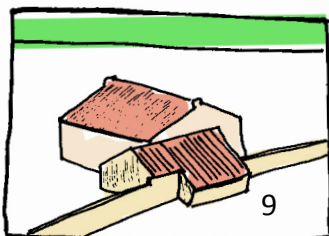
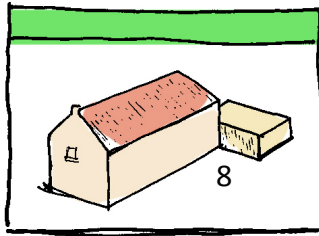
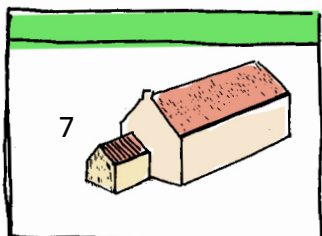
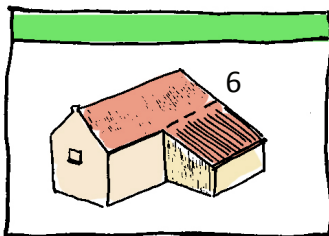


Agrandir une habitation (suite)

Comment ajouter un petit volume ?



Si le besoin porte sur l'ajout de pièces destinées à une fonction précise, il s'agira d'**éviter** la multiplication au coup par coup des annexes pour ne pas étouffer le volume originel. Ne pas faire référence à une architecture n'appartenant pas au territoire et employer des matériaux de qualité.

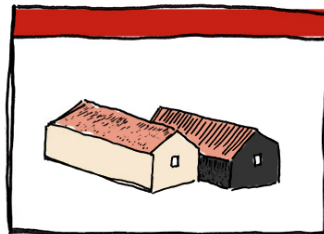


Millonfosse

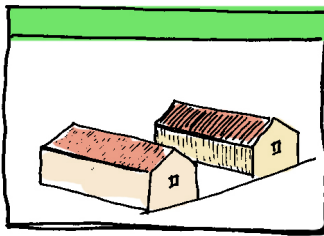
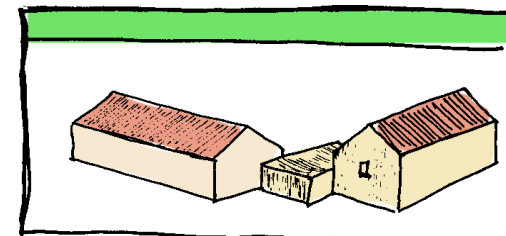
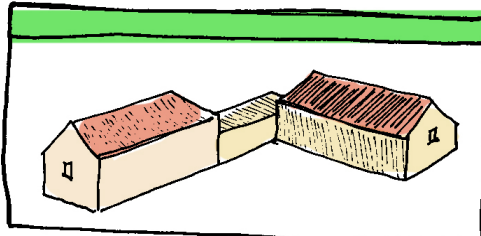


Bruille-Saint-Amand

Comment ajouter un volume important ?



Intégrer une activité professionnelle ou un logement supplémentaire à proximité de la maison demande l'ajout d'un volume plus conséquent. Afin de préserver l'intégrité du volume existant, le projet doit s'adapter à celui-ci et créer un nouveau volume annexe respectueux du premier.



Bruille-Saint-Amand



St-Amand-les-Eaux

L'annexe doit proposer un volume simple. Il peut être à un ou deux pans, ou à toiture plate. Les appentis sont intégrés dans le prolongement de la toiture (6). L'extension peut être implantée dans la continuité de la construction (7), latéralement (8), en angle, voire en mitoyenneté assurant ainsi la clôture et l'intimité du jardin (9). Dans le cas d'une véranda, elle doit s'**harmoniser** avec la construction existante.

Les extensions et annexes (par exemple les garages) du bâti minier doivent être conçues de manière à ne pas occulter les vues vers les bâtiments principaux et les fonds de jardin. Elles seront donc implantées de préférence en fond de parcelle derrière les constructions principales, pour être peu visibles depuis le domaine public.

Tout type d'extension doit être bâti sur le même principe que celui des habitations, respectant leur volumétrie et leurs proportions et utilisant des matériaux de qualité cohérents avec le vocabulaire des constructions existantes. Les matériaux employés sont préférentiellement la brique de teinte uniforme rouge-orangée, le grès, le bois, la pierre bleue.

Les teintes et couleurs locales seront respectées. Les toitures inclinées des extensions doivent être si possible composées des mêmes matériaux que ceux utilisés pour la toiture de l'habitation principale.